

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**  
**LE 6 avril 2016**

**L'USGBC ANNONCE UNE NOUVELLE APPROCHE DE SOUTIEN DE L'AMÉNAGEMENT  
FORESTIER ENVIRONNEMENTALEMENT RESPONSABLE  
DANS LE SYSTÈME LEED**

**Washington (DC)** — Des ajouts importants viennent d'être apportés à la gamme des produits forestiers jugés de source responsable, légalement certifiés et admissibles aux crédits LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*). Cela représente une excellente nouvelle pour les architectes, constructeurs et consommateurs qui souhaitent utiliser des produits forestiers légitimes et de sources responsables et certifiés provenant de forêts gérées de manière responsable.

Le *U.S. Green Building Council* (USGBC) vient d'émettre une déclaration de conformité de rechange LEED (*LEED Alternative Compliance Path – ACP*) reconnaissant les produits du papier et les produits forestiers certifiés selon le programme *Sustainable Forestry Initiative*® (SFI®) comme partie intégrante des efforts visant à favoriser l'aménagement forestier responsable au plan environnemental et l'élimination des produits forestiers illégaux de la chaîne d'approvisionnement des matériaux de construction. Cette déclaration « ACP » s'applique désormais à tous les systèmes d'homologation LEED v4, y compris le système Homes v4, ainsi que tous les systèmes d'homologation LEED 2009.

« Nous tenons à féliciter les dirigeants de l'USGBC, car cette nouvelle prise de position affectant tous les instruments de certification LEED aura pour effet de contrer l'utilisation de bois illégal et apporte une valeur ajoutée aux produits forestiers issus de l'approvisionnement responsable et certifiés en conséquence », signale Kathy Abusow, présidente-directrice générale de SFI Inc. « SFI a établi et mis en œuvre des normes des plus rigoureuses pour assurer que les chaînes d'approvisionnement certifiées selon la norme SFI n'utilisent que des produits provenant de forêts aménagées de manière responsable et des fibres provenant de sources légitimes », ajoute-t-elle.

Le programme LEED a établi sept objectifs fondamentaux : inverser le changement climatique; améliorer la santé humaine; protéger les ressources hydriques et la biodiversité; promouvoir l'utilisation de ressources matérielles durables; développer une économie plus verte, renforcer l'équité sociale; améliorer la qualité de vie à l'échelle des collectivités. Les normes SFI et les programmes mis de l'avant à l'appui de ces normes sont étroitement liés aux sept objectifs fondamentaux du programme LEED. Les nouvelles normes SFI 2015-2019, mises de l'avant en janvier 2015, comprennent des mesures rehaussées de protection de la qualité de l'eau, de la biodiversité, des habitats fauniques, des espèces en péril et des forêts à très haute valeur de conservation. Au plan social, les activités du programme SFI à l'appui des collectivités rurales et défavorisées, des jeunes et des Autochtones favorisent l'engagement envers les causes environnementales à l'échelle communautaire et ont contribué à l'amélioration de la qualité de vie pour plusieurs.

« Le programme LEED est un outil éprouvé et inégalé dans sa capacité d'engendrer des transformations radicales dans tous les aspects de la construction du bâtiment, en levant la barre de rendement de tous les intervenants concernés » indique Rick Fedrizzi, PDG de l'USGBC. « L'action d'exiger des architectes, des constructeurs et des consommateurs qu'ils vérifient la légalité des produits forestiers utilisés dans les bâtiments certifiés LEED s'inscrit dans la foulée de notre rôle de chef de file en matière de normalisation, et la nouvelle déclaration de conformité de rechange (ACP) favorise l'utilisation de produits homologués par des organismes qui souscrivent à cette approche. Cette nouvelle voie vers l'obtention des crédits LEED reconnaît l'apport des normes de certification forestière en ce qui a trait à la mise en place d'une infrastructure permettant la vérification des sources d'approvisionnement », ajoute-t-il. [TRAD.]

Cette nouvelle initiative ne fait que rehausser davantage la cote du programme LEED, qui est déjà hautement respecté. La déclaration de conformité de rechange exige désormais des architectes, constructeurs et consommateurs qu'ils vérifient la légalité des produits forestiers utilisés dans des bâtiments à certifier selon le programme LEED, et des crédits LEED sont attribués pour l'utilisation de produits forestiers certifiés en vertu du programme SFI et d'autres. Pour obtenir un point LEED, l'utilisateur doit d'abord savoir que la totalité (100%) des produits forestiers utilisés provient de sources légitimes (non controversées), que 70% de ces produits proviennent de sources jugées responsables et que le reste des produits doit provenir de sources certifiées en vertu d'un certificat de chaîne d'approvisionnement (CCA). Tout produit certifié selon la norme d'approvisionnement en fibre SFI est jugé légitime et de source responsable, et tout produit homologué en vertu d'un CCA est jugé de source légitime, responsable et certifiée. La nouvelle déclaration de conformité de rechange (ACP) provisoire reconnaît SFI, l'American Tree Farm System (ATFS) et les programmes certifiés en vertu du Système de reconnaissance des certifications forestières (Programme for the Endorsement of Forest Certification – PEFC). La déclaration de conformité de rechange provisoire reconnaît l'ensemble des normes de certification forestière reconnues en vertu de la norme ASTM D7612-10 de 2015, *Categorizing Wood and Wood-Based Products According to Their Fiber Sources*. L'ASTM (*American Society for Testing and Materials*) est un chef de file reconnu mondialement dans le domaine de l'élaboration de normes consensuelles et volontaires.

Les pratiques responsables en matière d'aménagement forestier revêtent aussi une grande importance pour les architectes et les constructeurs qui cherchent à développer des solutions durables pouvant transformer l'industrie de la construction. Le bois est de plus en plus utilisé comme matériau de construction en raison de ses qualités esthétiques et de ses nombreux avantages écologiques – notamment son aspect renouvelable et son empreinte carbone beaucoup moindre que les autres matériaux d'usage courant. De plus, puisque les arbres absorbent du dioxyde de carbone tout au long de leur croissance, ils fixent et stockent le carbone, réduisent les gaz à effet de serre, améliorent la qualité de l'air et réduisent l'apport de l'industrie de la construction au changement climatique à l'échelle mondiale. Toutefois, les aspects positifs de l'utilisation accrue du bois dans la construction doivent reposer sur une gestion responsable des ressources forestières conformément aux dispositions d'un programme de certification reconnu. On trouve des forêts certifiées selon les normes SFI dans 42 états américains et provinces canadiennes. L'acceptation des produits forestiers selon des normes de certification forestière plus rigoureuses pour tous les outils d'homologation LEED offre désormais aux architectes et aux constructeurs un meilleur accès à ces produits renouvelables pour leurs projets de construction écologiques.

### **À propos de la société Sustainable Forestry Initiative® (SFI)**

La société SFI® est un organisme sans but lucratif indépendant qui est l'unique responsable du maintien, de la supervision et de l'amélioration du programme SFI reconnu mondialement. SFI se veut le point de rencontre de la foresterie durable, des communautés prospères et de l'approvisionnement responsable. Les normes SFI reposent sur les principes fondamentaux de l'aménagement forestier durable. La Norme d'aménagement forestier SFI inclut des mesures visant à assurer la protection de l'eau, de la biodiversité, des habitats fauniques, des lieux d'importance particulière, des espèces en péril, des forêts à très haute valeur de conservation et des droits des Autochtones. SFI est régie par un [conseil d'administration](#) triple représentant également les secteurs environnemental, social et économique. Pour en savoir plus, consultez les sites Web [sfiprogram.org](http://sfiprogram.org) et [sfiprogram.org/greenbuilding](http://sfiprogram.org/greenbuilding).

### **Personne ressource pour les médias :**

Elizabeth Woodworth  
Vice-présidente, Communications et Implication communautaire  
Sustainable Forestry Initiative Inc.  
[media@sfiprogram.org](mailto:media@sfiprogram.org)  
Tél. : 202-596-3452



SUSTAINABLE FORESTRY INITIATIVE

*Good for you. Good for our forests.®*

[www.sfiprogram.org](http://www.sfiprogram.org)

SFI-00001

**Renseignements sur le bâtiment écologique :**

Jason Metnick

Vice-président principal, Relations clients

Sustainable Forestry Initiative Inc.

[jason.metnick@sfiprogram.org](mailto:jason.metnick@sfiprogram.org)

Tél. : 602-374-6539